



ROCAMAT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30.06.2009

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2009 à 16 H à l'adresse du siège social : 58 Quai de la Marine – 93450 l'Ile-Saint-Denis.

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au *BALO* N° 62 en date 25 mai 2009.

L'avis de convocation a été publié dans le journal d'annonces légales les *Petites Affiches* du 12.06.2009 et dans le *BALO* à la même date.

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.